



Évreux, le 5 septembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature du contrat de redynamisation du site de défense de Vernon

Vendredi 6 septembre 2013 à 10 h - Mairie de Vernon.

Le préfet de l'Eure, Dominique SORAIN, la vice-présidente du conseil régional, Mme SEGURA, le président du conseil général, Jean Louis DESTANS, le président de la communauté d'agglomération des portes de l'Eure (CAPE), Gérard VOLPATTI, et le maire de Vernon Philippe NGUYEN THANH signeront le contrat de redynamisation du site de défense (CRSD) de Vernon le vendredi 6 septembre 2013.

Cette signature concrétise le projet de reconversion et de redynamisation du site du Laboratoire de recherches balistiques et aérodynamiques (LRBA) de Vernon.

La restructuration des sites militaires bénéficie d'un accompagnement économique des territoires spécifique au travers des contrats de redynamisation de site de défense (CRSD). Ainsi, le CRSD de Vernon prévoit un appui financier de l'État à hauteur de 5,3 millions d'euros sur 3 ans et la cession du site libéré par la défense pour l'euro symbolique à la ville de Vernon.

Dans l'Eure, les collectivités locales se sont mobilisées et elles ont choisi de faire de cette restructuration des armées une opportunité pour implanter de nouveaux projets d'activité. La commune de Vernon, la CAPE et le conseil général ont ensemble créé une société publique locale (SPL) afin de mettre en place une synergie performante et dynamique. C'est dans le cadre d'une concession d'aménagement passée par la ville de Vernon que la SPL conduira le projet de redynamisation.

La signature du CRSD de Vernon découle de cette synergie. Il s'articule autour d'un projet d'aménagement innovant avec notamment la relance d'une activité économique par l'implantation d'entreprises stratégiques, le lancement d'une offre touristique nouvelle et un renforcement de l'offre sportive et de loisir. Structuré autour du concept de « plateau de l'espace », l'objectif est d'insuffler un nouveau dynamisme favorisant la création d'emplois et d'activités permettant la revitalisation du site de manière pérenne. La création par l'État d'une zone de restructuration de défense (ZRD) permettra aux entreprises qui s'installeront sur le site de disposer d'avantages fiscaux pendant 5 ans.

L'État poursuivra son accompagnement par le biais d'un comité de pilotage, présidé par le préfet de l'Eure et auquel participeront les élus locaux, afin d'assurer le suivi et la mise en œuvre des mesures du contrat de redynamisation.

Contact presse : Khadidja BOUKERCHAOU - 02.32.78.27.33